

[BEAUJOLAIS] - POINT MATURITÉ N°1

Une année en « 9 » est généralement prometteuse



Photo prise le 4 juillet à Villié
Morgon © Nicolas Besset /
Chambre d'agriculture du
Rhône

La saison a débuté avec une vague de sécheresse en février, suivie d'un mois de mars et d'avril où les vignes ont été touchées par des épisodes de gels (gelée importante vendredi 5 avril), au sud du vignoble avec des blancs plus atteints que des rouges, mais aussi dans le nord dans les zones précoces. Avec un mois d'avril frais, les sorties de grappes ont été irrégulières, nous acheminant vers une récolte bien moyenne.

Le mois de mai était également frais, très sec avec une insolation proche de la normale. Malgré des conditions climatiques plutôt fraîches début juin, la fleur est vite passée hormis dans quelques parcelles.

Début juillet, le Beaujolais n'a pas non plus échappé à des épisodes de grêle qui se sont abattus sur le vignoble, ayant principalement touché les secteurs de Lantignié, Fleurie, Beaujeu, Le Perréon et les Pierres Dorées. D'une manière notoire, il y a peu de dégâts.

Suite aux fortes chaleurs de juin et début juillet, la fermeture de la grappe devrait être atteinte cette semaine. Signalons toutefois une **extrême hétérogénéité selon les parcelles**.

L'état sanitaire du vignoble est excellent. Les précipitations ponctuelles ont permis d'alimenter les sols offrant des vignes dans un très bel état, sans aucune maladie.

Le potentiel de récolte, quant à lui, sera moins élevé qu'en 2018, surtout dans les zones qui ont gelé. Les premières estimations de récolte qui seront réalisées dans le cadre du **réseau Beaujolais Maturation** permettront de donner une tendance plus précise.

La floraison constatée dans les 10 premiers jours de juin donne à prévoir **une date de début de vendanges la première quinzaine de septembre, soit dans la moyenne des belles années.**

« Cette année, nous pouvons parler d'une grande hétérogénéité entre les zones, dûe aux épisodes de gel, de vent, de grêle, qui n'ont pas impacté les vignes de la même façon. La quantité de récolte sera bien moyenne, ce qui laisse espérer une belle qualité », précise Daniel Bulliat, Président à l'ODG Beaujolais/Beaujolais-Villages et vigneron.

Le vignoble du Beaujolais s'étend sur près de 15 000 hectares de vignes où 3 000 hommes et femmes, 9 caves coopératives et 197 négociants s'épanouissent sur ses terres. Les vins du Beaujolais proviennent de 12 appellations - les crus 100 % rouges : Brouilly, Chénas, Chiroubles, Côte de Brouilly, Fleurie, Juliéna, Morgon, Moulin à Vent, Régnié, Saint-Amour ; et les Beaujolais et Beaujolais-Villages qui se déclinent dans les trois couleurs et en vin nouveau.

Contact presse : Laura Pillot - Inter Beaujolais
Tél. 04 74 02 22 16 - 06 08 86 02 64 - mail : lpillot@beaujolais.com

Suivez les vins du Beaujolais
www.beaujolais.com

